

police à Lille; 18 novembre 1869 : ...

M. A. 2^e cl. Carpentier (Henri), capitaine au bataillon des sapeurs-pompiers de Lille : 1848-1869 : 21 ans de services utiles et dévoués.

M. A. 2^e cl. Noffe (Auguste), sous-lieutenant au bataillon des sapeurs-pompiers de Lille : 15 novembre 1868, 1^{er} août 1869 : a été blessé dans deux incendies, 25 ans de services.

M. A. 2^e cl. Bonte (Charles), sapeur-pompier à Lille : 13 août 1867, 1^{er} août 1869 : a fait preuve de dévouement dans plusieurs incendies ; a sauvé deux personnes en danger.

M. A. 2^e cl. Souplet (Joseph), pontonnier du canal de la Sensée à Aubigny-Bac : 1842, 1863, 1868, 25 octobre 1869 : a sauvé quatre personnes en danger de se noyer.

Dimanche dernier, avant de quitter notre ville, M. J. Brame est allé visiter le cercle provisoire de la société d'enseignement mutuel des Travailleurs de Roubaix.

L'honorable député a examiné la bibliothèque, s'est fait présenter les catalogues et a complimenter les organisateurs de cette utile société. A peine rendu à Paris, M. J. Brame a envoyé au président une lettre des plus flatteuses pour lui et ses collaborateurs en lui annonçant l'envoi des ouvrages complets de M. Acan sur les grandes industries nationales.

Ce don, un des plus utiles que la bibliothèque ait pu recevoir, est arrivé dans la journée et a été accepté par la société avec la plus vive et la plus sincère reconnaissance.

Voici le programme du concert qui sera donné demain samedi, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, par la Société Orphéonique, avec le concours de Mlle L. Duval, du Théâtre-Lyrique, de M. Delle-Sedie, professeur de chant au Conservatoire impérial, et de M. Taffanel, flûte solo de l'Opéra :

- PREMIÈRE PARTIE.
Aimons toujours, chœur (Heiberger)
Société Orphéonique;
Don Giovanni, duo — La ci darem la mano — (Mozart) — Mlle L. Duval, M. Delle-Sedie;
Fantaisie sur la Juive, (Demersseman) — M. Taffanel;
Medjé, mélodie arabe, (Gounod) — M. Delle-Sedie;
Romance de la Fille du Régiment, (Donizetti) — Mlle L. Duval;
Romance de Maria Padilla, (Donizetti) — M. Delle-Sedie.
DEUXIÈME PARTIE.
Le vin gaulois, légende bretonne, (Gounod) — Société Orphéonique;
Duo de la Flûte enchantée, (Mozart) — Mlle L. Duval, M. Delle-Sedie;
Variation sur un air suisse, (Boehm) — M. Taffanel;
Romance de Maria di Rudenz, (Donizetti) — M. Delle-Sedie;
Cavatine de Semiramide, (Rossini) — Mlle L. Duval.
Le piano sera tenu par M. Koszul.

L'arrosissement de Lille compte au Salon de cette année vingt-sept artistes qui ont exposé quarante œuvres. En voici la nomenclature :
MM. Boucher, 2; Cattaert, 1; Mlle Delmar, 1; Dehnelin, 2; Dierickx, 1; Duran, 2; Keragu, 1; Gautier, 2; Herlin, 2; Labrousse, 1; Lobbedez, 2; Massy, 1; Moltez, 1; Sauvage, 2; Schoutteten, 2; Weerts, de Roubaix, 1; Brochart, 2; Bulteau, de Roubaix, 1; Wugk, Bodendieck, 2; Cuvelier, de Comines, 2; Mme Gautier, 1; Lemaire, 2; Léonard, 1; Arnold, 2; Battour, 2; Leroy, 1.

On nous annonce de Tournai la mort de Mme la comtesse de Nédonchel, née de Choiseul.
Le service funèbre sera célébré demain samedi à Bouvignies (Nord.)

Il paraît certain que les trains de voyageurs de la ligne de Lille à Béthune partent de la gare de Lille, à partir du 1^{er} juillet, époque de l'inauguration des chemins de fer de Lille à Valenciennes. On sait que jusqu'ici il fallait aller en omnibus prendre le train de Béthune à la station de la porte de Douai, ce qui était plus d'un inconvénient. Toutefois, on assure que la Compagnie de Béthune maintiendra son arrêt à la porte des Postes, dans l'intérêt des sections de Wazemmes et d'Esquermes.

Voici le prix de la viande de boucherie sur les marchés tenus à Lille les 11 et 12 mai 1870.

Bœuf vendu sur pied, au marché, 1 fr. 80 le kil.; en déduisant de ce prix la valeur des issues et des bonifications diverses, la viande de première qualité revient au boucher à 1 fr. 49 c. 8 m.

Vaché vendue sur pied, au marché, 1 fr. 80 c. le kil.; en déduisant de ce prix la valeur des issues et des bonifications diverses, la viande de première qualité revient au boucher à 1 fr. 49 c.

Veau vendu sur pied, au marché, 2

fr. 80 c. le kil.; en déduisant de ce prix la valeur des issues et des bonifications diverses, la viande de première qualité revient au boucher à 1 fr. 70 c. 7 m.

Mouton vendu sur pied, au marché, 1 fr. 75 c. le kil.; en déduisant de ce prix la valeur des issues et des bonifications diverses, la viande de première qualité revient au boucher à 1 fr. 47 3 m.

Pour la chronique locale ALFRED REDOUX.

Bourse de Paris du Vendredi 13 Mai 1870
Rente 3 p. 0/0 74.90
id. 4 1/2 p. 0/0 103.25

TRIBUNAUX

La Cour de Cassation, toutes Chambres réunies en audience solennelle, avait à se prononcer hier sur une fort vieille question, celle de savoir si la distribution de bulletins de vote faite par des particuliers, était chose illicite et tombait sous l'application de l'article 6 de la loi sur le colportage qui exige pour la distribution des écrits et imprimés, une autorisation préalable.

Un notaire du département du Puy-de-Dôme et son clerc avaient distribué en 1862 des bulletins de vote sans autorisation. Poursuivis pour ce fait, ils furent envoyés par les juges de première instance et par la Cour impériale de Riom, devant laquelle le ministère public avait interjeté appel. Le procureur-général de cette Cour se pourvut en Cassation. La Chambre criminelle de la Cour suprême cassa l'arrêt et renvoya l'affaire à la Cour impériale de Bourges. Celle-ci rendit le 21 août 1862 un arrêt conforme à celui de la Cour de Riom.

Nouveau pourvoi de la part du procureur-général de Bourges. L'affaire en cet état, revenait aujourd'hui devant la Cour de Cassation, sous la présidence de M. Devienne. M. le procureur-général Fabre a conclu au rejet du pourvoi, estimant que l'amnistie du 14 août 1869 avait éteint l'action du ministère public. La Cour a mis l'affaire en délibéré. Il est facile de prévoir que le sens de l'arrêt sera conforme aux conclusions de M. le procureur-général.

FAITS DIVERS

L'ours des Alpes n'est pas toujours : ce qu'un vain peuple pense. Notre timidité fait parfois sa puissance.

Ces jours derniers, des pères suisses trouvèrent le cadavre d'un ours étendu au fond d'un ravin. La mort paraissait récente, ils voulurent s'approprier la fourrure de l'animal. Mais, ô surprise ! dans la peau de l'ours était renfermé un autre cadavre, celui d'un homme !

Voici l'explication du cadavre : Un Italien, marchand de citrons, voyant que son commerce n'allait pas, eut l'idée de s'affubler d'une peau d'ours et de contre-faire cet animal.

Il s'était entendu préalablement avec les guides du voisinage : J'apparaîtrai, leur avait-il dit, subitement à la vue des touristes : « Vous marcherez résolument à moi, et après une courte résistance je prendrai la fuite. Les voyageurs, d'abord effrayés, puis sauvés par votre intrépidité, vous donneront de bons pourboires et nous partagerons. » Après avoir réussi quelque temps, cette industrie devint fatale au faux ours, qui tomba dans un précipice et s'y tua. Quelque temps auparavant il avait échappé belle. Un chasseur, qui le prenait pour un véritable ours, le couchait déjà en joue lorsqu'il lui cria : « Ne tirez pas sur moi. »

A propos d'ours, rappelons que, en 1550, le roi de France Henri II, ayant fait la conquête momentanée de la Savoie, se rendit à Saint-Jean-de-Maurienne. Pour fêter son entrée dans cette ville, les citadins imaginèrent de se travestir en ours, et l'on vit une cinquantaine de ces quadrupèdes gambader autour du monarque, en imitant la démarche, les attitudes et même les rugissements des ours naturels. C'était à s'y méprendre.

Les personnes qui emploient l'huile de Foie de Morue, soit pour elles, soit pour leurs enfants, nous sauront gré de leur faire connaître l'opinion du professeur Cazenave, médecin de l'hôpital Saint-Louis de Paris, sur le Sirop de Raffort iodé de Grimaud, qui la remplace avec avantage.

L'emploi souvent le Sirop de Raffort iodé de Grimaud; c'est un médicament à la fois sûr, doux et facile à manier. Ses conditions le rendent précieux, surtout dans la médecine des enfants. Non seulement il supplée à l'huile de Foie de Morue pour laquelle on rencontre quelquefois une répugnance insurmontable; mais il la remplace avec avantage, quand, au bout de quelque temps, l'effet est incomplet, et quand le malade n'en peut plus prendre. En somme, c'est un très bon agent de médication tonique et iodée, dans tous les cas où il importe de continuer cette médication d'une manière soutenue. — Dépôt à Roubaix, chez M. Coille, pharmacien. 9686 B.

MENUS PROPOS

M. X... est myope, et il a contume de dire à Mme Z... mille choses gaillardes. Hier, il passe devant elle sans l'apercevoir.

— Voyez, lui dit Mme Z..., quel prix je dois attacher à vos galanteries; vous passez devant moi sans me regarder. — Madame, répondit-il, si je vous eusse regardée, je n'aurais pas sé.

Mme de M... chauscée par un des plus habiles cordonniers de la ville, s'aperçoit dès le premier jour, que ses bottines sont déchirées.

Elle fait venir le cordonnier et lui marque son étonnement. Celui-ci prend la chaussure crevée, l'examine avec attention,

et après un moment de réflexion : — Je vois ce que c'est, dit-il, madame aura marché.

On parlait d'un tripotailleur d'argent. — Tu sais, ce filou de X..., il est dans une misère profonde.

— Bah ! — Oui, il n'a même plus un effet à se mettre sur le dos. — Voilà ce que c'est que d'avoir endossé mes effets !

Calino est un gros négociant de la rue des Lombards qui vient de se retirer des affaires. Il a plusieurs fermes en Normandie, une jolie villa aux environs de Paris et un pied à terre à Trouville.

Cela ne suffisant pas à son bonheur, il éprouva le besoin de se faire construire une superbe chapelle funéraire dans un de ses nombreux domaines.

Le jour de l'inauguration du monument, il rassembla sa femme et ses enfants : — Notre chapelle est finie, dit-il avec onction, et j'espère que nous y serons enterrés tous, si Dieu nous prête vie !

Un poète novice avait envoyé un faisceau à un directeur de théâtre. Le lendemain il alla le voir, et tira de sa poche un drame en six actes.

— Est-ce l'assaisonnement ? s'écria le directeur épouvanté. Si c'est à cette sauce-là que je dois le manger, remportez-le.

Ce député arcadien, qui voulait placer le dernier de ses neveux, va voir un jour le ministre de la marine qui lui avait quelques obligations.

— Excellence, je viens vous demander de caser mon neveu.

— Je n'ai de disponible en ce moment qu'un poste de capitaine de vaisseau.

— N'importe. Combien rapporte ce poste ?

— Quinze mille francs.

— J'accepte.

— Mais votre neveu est-il capable ?

— Mon neveu est capable de tout : il est dentiste à B... S... M...

Un ivrogne rentre au domicile conjugal avec ses vêtements tachés de rouge.

— Que t'est-il arrivé ? s'écrie sa femme éplorée ?

— Un coup de sang, ma bonne, répond le mari qui cherche à se rendre intéressant.

— N'exagérons pas les chiffres, réplique un ami de la maison ! Ne s'agirait-il pas plutôt d'un coup de vin.

On demandait à Eugène R..., un huissier fort gai, ma foi, qui revenait de saisir, dans les environs d'Argenteuil, un de ses voisins de campagne :

— Comment avez-vous été reçu ?

— A merveille.

— Ah ! tant mieux ; nous craignons un scandale.

— Le monsieur a été fort gentil... Il voulait même me faire manger.

— Vraiment ?

— Oui, par ses chiens, ajouta-t-il en riant.

Dernières nouvelles.

L'Émeute.

Nous lisons dans le Figaro : Elle a enfin rendu l'âme. Hétons-nous d'établir son bilan.

Dans les trois soirées d'émeutes du faubourg du Temple et de Belleville, deux cent quatre-vingt-dix-sept arrestations ont été opérées et tous les individus tombés entre les mains des agents ont été envoyés hier soir, après instruction forcément sommaire, à la prison de la Santé.

Aucune des arrestations faites dans les trois journées ne peut occasionner de relâche, car tous les individus saisis ne sont tombés au pouvoir de l'autorité qu'après les trois sommations légales, et par conséquent ils sont tous coupables du délit de rassemblement et de rébellion.

En n'arrêtant personne avant les sommations légales, on a voulu d'abord prouver que l'autorité désirait éviter tout ce qui pourrait produire une excitation et servir de prétexte à de plus graves désordres ; ensuite on a eu pour but d'abréger les détentions préventives en n'ayant sous la main que des individus en flagrant délit.

En outre, l'expérience acquise dans les trop nombreuses journées des mois précédents, a amené l'autorité à prescrire à chaque agent qui opérât une arrestation, de procéder à une instruction et à un interrogatoire très-sommaires de l'inculpé, et à constater sur un bulletin spécial les causes de l'arrestation opérée.

Autrefois, le lendemain de l'émeute, on avait dans les prisons un pêle-mêle d'individus, tous inconnus, dont on ignorait les noms, les domiciles et les délits. Il fallait donc les interroger et prendre sur eux les renseignements utiles après leur incarcération ; tandis qu'aujourd'hui toute personne arrêtée arrivait à la Préfecture avec son bulletin personnel de renseignements.

Grâce à ces sages mesures, presque tous les individus renfermés à la Santé pourront être jugés avant lundi prochain.

Une quarantaine seulement seront réservés, à raison de leur culpabilité qui est plus grande; ceux-ci en effet ont été trouvés munis d'armes que l'on venait de décharger ou pris après avoir frappé et blessé des agents ou des soldats.

Hier, M. Désarnauts, procureur impérial près le tribunal de la Seine, a organisé promptement un service d'instruction à la prison même de la Santé. Ce service est composé de trois substituts, de trois juges et de plusieurs commis-greffiers.

Il est bon de noter ici que l'autorité a été puissamment aidée par la population honnête de Belleville. Sur les 297 personnes arrêtées, 30 au moins l'ont été par des négociants du quartier qui se sont empressés de remettre les émeutiers entre les mains des agents ou des soldats.

Paul Bellet.

On lit dans le Journal officiel : Aujourd'hui 12 mai, à trois heures, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice sont sortis des Tuileries en calèche découverte, sans escorte, pour se rendre à la caserne du Prince-Eugène, en suivant les rues de Rivoli, du Pont-Neuf et de Turbigo.

Leurs Majestés, à leur arrivée à la caserne, ont été accueillies par les plus chaleureuses acclamations de la troupe et de la foule qui se trouvaient sur la place.

L'empereur et l'impératrice ont été reçus par le général Lebrun, et ont parcouru les chambres de la caserne au milieu des cris de : Vive l'Empereur ! vive l'Impératrice ! vive le Prince Impérial !

De là, Leurs Majestés se sont rendues, par les boulevards, les Champs-Élysées et le Champ-de-Mars, à Grenelle, à la caserne Duplex et à l'École-Militaire, où Elles ont été vivement acclamées par les troupes.

L'empereur et l'impératrice sont rentrés aux Tuileries à 4 heures 40.

Pendant tout ce parcours, Leurs Majestés ont été l'objet des manifestations les plus sympathiques de la foule qui se pressait sur leur passage.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques reçues sur place.

Liverpool, vendredi.

Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.

Ventes, 42,000 b.; Upland, 11 1/8; Orléans, 7/16; pernam, 11 5/8; Egypte, 12 1/2; Oomra, 9 5/8.

Havre, vendredi.

Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.

Ventes, 1,500 b.; faiblesse; terme plus offert.

New-York, 23 1/2; Orléans, 137.

Recettes, 31,000 b.; expéditions : Europe, 38,000 b.

Havre, jeudi 12 mai 1870. — Cotons. — La demande se maintient assez régulière pour la filature, à prix fermes, tant pour Amérique que pour Surate. Ces derniers sont même plus raides.

A livrer, les cotons d'Amérique donnent lieu à peu d'affaires; on a seulement fait du Louisiana low middling départ mai, à 131 fr.; les cotons de l'Inde, par contre, sont plus recherchés, nos prix étant inférieurs à ceux pratiqués en Angleterre.

On a successivement payé 110 fr. pour Oomra fair garanti par navire parti en avril, 109 fr. pour embarquement mars-avril, 107 à 108 fr. pour avril-mai; 106 fr. pour mai-juin. — Les Bengalis ont aussi motivé de forts achats à 95 fr. pour fair chargeant.

A terme, il faut voir la Louisiane mai à 128 fr., le juin à 128 50, les mois suivants à 129 fr.

Les ventes notées à 4 heures, vont à 2,835 balles.

Laines. — Les provenances de la Plata restent en très vive demande, et nous avons encore des affaires très suivies à signaler, soit 68 b. Monte-Video, saint de 130 à 165 fr. et 214 b. Buenos-Ayres, dito de 135 à 180 fr. les 100 kil.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 12 Mai 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.
Armentières... 503 ..
Lille 1860, J. A. 1865... 101 ..
Lille 1863, J. J. Janv. 1864... 98 ..
Lille 1868, libérées... 508 75
Roub.-Tourcoing, R. à 50... 42 50

VALEURS LOCALES.

Caisse comm. de Lille, Verley, Decroix... 565 ..
Comptoir Devilder et Co... 520 ..
Crédit industriel du Nord... 515 ..
Caisse Pérot et Comp... 591 25
Compagnie le Nord incendie 20 fr. p... 1300 ..
Gaz de Wazemmes à... 4520 ..
Caisse comm. de Roubaix... 557 50
Lille à Béthune, actions... 406 ..
Lille à Béthune, oblig... 308 75
Aniche (1^e douzième)... 240 ..
Azincourt... 240 ..
Auchy-au-Bois... 2850 ..
Bruay... 440 ..
Bully-Grenay anc... 925 ..
Carvin... 10075 ..
Courrières... 625 ..
Campagnac... 1300 ..
Escarpelle... 1400 ..
Epinac... 1400 ..
Ferfay... 9135 ..
Fiennes et Harding... 1350 ..
Lens... 940 ..
Lévigny... 5410 ..
Meurchin... 5410 ..
Vicoigne-Nœux... 5410 ..
Vendin... 5410 ..
Thiv. et Fresnes (M.)...

COURS DES HUILES A LILLE.

12 Mai 1870.

HUILES L'HECTOLITRE. GRAINES L'HECTOLITRE. TOURTEAUX L'HECTOLITRE.
Colza... 28 à 32... 1850 à 19 50
Colza ép. p. q... 34... 18
Colza h. g... 34... 18
Colza rousse... 22... 18
Cameline... 22... 18
Chaux... 27... 29
Lin du p... 27... 29
Lin gr. etc... 26... 26

MARCHÉ DE DOUAI du 10 Mai

Fin blé l'h... 18 75 à 20 50
Blanc... 16 50 à 18
Bon blé... 18 50 à 17
Seigle... 12 50 à 13 50
Org... 10 50 à 13 40
Avoine... 8 à 9

MARCHÉ DE BOURBOURG du 10 Mai.

Quant. Prix.
Blé blanc... 19 64
Blé roux... 19 21
Seigle... 14 09
Avoine... 10 14
Pommes de terre... 7 86
Fèves... 19 33
Haricots... 17 13
Pois blancs... 19 33
Pois jaunes... 19 33
Vesces... 17 13
Graine de lin... 20 00
Lin teillé, le kilo... 6 70
Eufs le cent... 6 70

MARCHÉ DE BÉTHUNE du 9 Mai

From. 1^{er} q. 49... 21 50
Blé mélé... 19 50
Seigle... 15 16
Org... 13 50 à 14 75
Fèves... 16 18

LA VILLETTE. — Marché aux bestiaux du 12 Mai

Le kil. g. 1^{er} q. 2^e q. 3^e q. Prix extr.
Bœufs... 1 56 1 44 1 34 1 30 à 1 45
Vaches... 1 41 1 34 1 24 1 20 à 1 45
Taureaux... 1 30 1 20 1 10 1 05 à 1 34
Veaux... 2 50 1 80 1 60 1 55 à 2 50
Moutons... 1 54 1 40 1 25 1 22 à 1 60
Porcs... 1 70 1 60 1 50 1 45 à 1 75

Peaux de montés tasses à 1 fr. 75

Observations : Vente assez active.

MARCHÉ D'ARRAS du 11 Mai.

Blé blanc... 19 21 à 21 50
Blé mélé... 17 20
Seigle... 13 50 à 14 50
Org... 12 30 à 13 75

Huiles.

Colza... 54 143
A froid... 80
Brute h. g... 80
Colza br... 80

Tourteaux 104 kil.

Colza... 18
Moulin à v... 18
Colza... 18

Farines.

1^{re} qual., 34... 35
Sons, 100 kilog.
Sons gros... 14
Rebulet... 36 Nord
Genièvre... 36 Nord

BOURSE DE PARIS du 12 Mai, 1870

Huile de colza... En baisse.
Huile de lin... Calmes.
Farines... Sans variations.
Huiles (les 100 k. h. bar.)...
Colza tous fûts... 127 75
Colza en tonnes... 129 25
Colza ép. en ton... 137 25
Lin en fûts... 99 50
Lin en tonnes... 92
Sucres (les 100 k.)...
Cafés (les 100 k. h. bar.)...
Café bon ordi... 165
Ceylan id... 150
Haiti id... 140
Rio id... 120
Cacaos (100 k.) à l'écq. Para... 180
Guyaquil... 145
de fabrication... 13
Raffinerie... 15 50

HALLE AUX BLÉS du 12 Mai.

Arrivages... 852 quintaux 07 kilog.
Ventes... 2984 56
Restant... 2984 59
Cours moyen du jour... 35 fr. 47 c.

COURS COMMERCIAUX DE LA PLACE DE PARIS

Du 12 Mai, à une heure.
HUILE DE COLZA les 100 kilogrammes
Courant du mois... 127 75
Juin... 127
Juillet-Août... 116
4 derniers mois... 112 75

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Vendredi 13 mai 1870

Seule et unique représentation donnée par M^{me}

Marie LAURENT

Grand 1^{er} rôle des théâtres de Paris, avec le concours des artistes des théâtres de Lille et d'Amiens.

Lucrece Borgia

pièce en 5 actes par Victor Hugo. Madame Marie Laurent remplira le rôle de Lucrece, qu'elle a joué plus de 100 fois à la Porte St-Martin.

Dona Lucrezia Borgia Mme Marie Laurent; Gennaro, Morel; Gubetta, Didier; Malfo Orsini, Mottelet; Jeppo Liverotto, Clarence; Don apostolo gazella, Hyacinthe; Ascanio Petrucci, Henri; Olofero Vitellozzo, Suitelme; Rustigello, Perault; Astolfo, Louis; Banti-sta, Amone; la princesse Negroni, M^{me} Didier. Moines, pages, gardes.

Le spectacle commencera par Croque-Poule croqueville en un acte. Prix des places ordinaire. On commencera à 7 h. 1/2

FOIRE DE ROUBAIX

GRAND CIRQUE - THÉÂTRE

Direction François LOISSET

Vendredi 13 mai

RELACHE

Demain samedi, représentation du grand succès du jour : l'Auberge des Adrets.